l'Annuaire DESFOSSÉS-SEF 1950-1951

paraîtra dans la 2e quinzaine de janvier 1951

en

DEUX VOLUMES

totalisant 3.600 pages

COMPRENANT :

Notices complètes sur sociétés et listes des Administrateurs, Commissaires aux comptes, Agents de change, Courtiers, Banques et Etablissements financiers.

★

Prix exceptionnel à la souscription

jusqu'au 31 décembre 1950

Au Bureau de l'Annuaire 4.000 fr.
Franco ..... 4.200 fr.

Prix après 31 décembre 1950

Au Bureau de l'Annuaire 5.000 fr.
Franco ..... 5.200 fr.

★ *Adresser commandes en joignant le montant par chèque bancaire ou chèque postal* 1889-86 Paris, à

COTE DESFOSSES

42, rue N.-D.-des-Victoires, 42

PARIS (2e)

PINALE DE LA COUPE DE GOLF D'ETE de La VITTELLOISE au Golf de Saint-Germain

Sur le magnifique parcours du Golf de Saint-Germain, s'est disputée la finale de la Coupe d'été « La VITTELLOISE », à laquelle participèrent plus de 50 joueurs.

Les coupes furent remises aux vainqueurs par Mme Hobert CHAVANE, au cours d'un cocktail offert par « La VITTELLOISE ».

Classement de l'épreuve :

Messieurs : 1er M. SARTORIUS
2ème M. LINDQVIST

Dames : 1ère Mme Gérard PREVOST
2ème Mlle PATTE

Les gagnants du meilleur score-brut furent : M. LINDQVIST, Mme Gérard PREVOST.

La Presse

142, rue Montmartre
PARIS - 2e

ABONNEMENTS

UN AN ..... 780 fr.
SIX MOIS ..... 420 fr.

Changement d'adresse : 30 francs et la dernière bande d'envoi.
Chèques postaux, Paris 3882-57

Tous les articles publiés dans La Presse sont placés sous la protection du copyright international. Leur reproduction est interdite, sauf accord.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

OJD CONTRÔLE DIFFUSION PRESSE

L'ADMINISTRATEUR - GÉRANT :
G. E. D'ALMEIDA

Sté Nat. des Entreprises de Presse
Imprimerie CHATEAUDUN
50-61, r. La Fayette, Paris-9e

E F



POUR L'AMOUR de la BELLE LISON

Le 10 septembre 1907, M. Thomson, ministre de la Marine, reçoit une lettre, écrite à la machine. Un mystérieux correspondant prétend posséder des documents précieux : codes, mots secrets, chenaux de sécurité des ports, qu'il se déclare prêt à échanger contre la somme de 150.000 francs. Ses dires s'avèrent vrais. L'affaire est sérieuse. Par le canal des petites annonces, une correspondance s'engage entre la Sûreté générale et l'espion qu'elle veut confondre. Après une poursuite serrée, l'homme est arrêté aux environs de Toulon. C'est un Français, Ullmo, enseigne de vaisseau, vivant avec sa maîtresse, la belle Louison. Quel motif puissant a poussé cet officier de la marine française à trahir son pays ?

par
Marcel NADAUD et André FAGE

Amour et opium

L'AFFAIRE Ullmo eut un retentissement considérable. A cette époque, la France traversait déjà une crise aiguë d'« espionnite », hélas ! justifiée. Trois jours après l'arrestation de l'enseigne de vaisseau, l'officier de territoriale Berton et sa maîtresse, convaincus de trahison, étaient livrés à la justice. Le 11 novembre, quatre espions (André, Mérindol, Blain, Paget) étaient pris dans un coup de filet donné à Marseille par la Sûreté Générale.

Néanmoins, bien que, dès les premiers pas de l'enquête Ullmo, les instructeurs eussent flairé la trahison, la preuve de celle-ci n'était pas faite : l'officier félon, d'ailleurs en congé régulier lors de ses tractations, ne relevait que de la juridiction civile, sous l'inculpation d'infraction à la loi sur l'espionnage et de chantage.

Mais la perspicacité du commissaire principal Sébille allait renverser le système défensif d'Ullmo, qui jurait ses grands dieux n'avoir jamais offert de documents à une puissance étrangère et reconnaissait avoir uniquement voulu faire chanter le ministère (*sic*).

Le télégramme accusateur

Dès le début de l'enquête, des recherches avaient été faites à la poste de Toulon pour y retrouver la trace des télégrammes reçus ou envoyés par Ullmo.

L'attention fut attirée sur l'un d'eux, expédié le 12 août, aux initiales S.H. 6, à destination de Bruxelles, et commençant par ces mots : « Demande 850.000 francs », signé « A. B. 888 Toulon ». On ne pouvait savoir si ce télégramme émanait d'Ullmo. L'écriture était un peu plus grasse que celle de l'inculpé.

La piste, intéressante, fut signalée à Paris. On entreprit des recherches dans les dépêches dites de passage. Les télégrammes venant de l'étranger à destination de la province, sont en effet reçus à Paris, et réexpédiés ; il est donc possible de les retrouver.

Quelques jours après M. Leydet, juge d'instruction, était en possession d'une dépêche destinée à A. B. 888 Toulon signée S. H. 6 et commençant ainsi : « Prix indiscutable... ». Puis on retrouva trace d'un autre télégramme parti de Toulon le 14 août. L'original, saisi à Toulon, était le suivant :

« S. H. 6 poste restante. Discuterons prix. Soyez Bruxelles vendredi soir. Arriverai 16 ou, si impossible, 17 août. A. B. Toulon ».

Mais le mot soir avait été rayé. L'employé avait écrit la mention « un mot nul » et l'expéditeur avait signé au-dessous de cette mention. Inconsciemment, par habitude, il avait apposé sa véritable signature, et celle-ci était indiscutablement d'Ullmo.

Le poison noir

Atterré par cette découverte, le traître s'effondra, et c'est en sanglotant qu'il fit la déclaration suivante :

— J'ai contracté l'habitude de fumer journellement l'opium, le matin de onze heures à douze heures, l'après-midi de cinq heures à six heures, et le soir jusqu'à une heure avancée de la nuit. Au cours de mes rêveries, je me trouvais plongé dans un complet état d'hébétude. C'est en vain que j'ai cherché à me guérir de ce vice.

» L'idée d'offrir à une puissance étrangère les documents qui pouvaient se trouver à ma portée me vint au cours de ces rêveries, où je perdais la notion du devoir.

» A la fin de mai, j'écrivis à l'agent d'une puissance étrangère, disant qu'on pouvait me répondre par les annonces d'un journal. Longtemps après, au moment où je rentrais des manœuvres de juillet sur la côte algérienne, mes yeux tombèrent sur l'annonce suivante, parue les 23 et 24 juillet : « A. B. C. à sa petite chérie B. T. X. Prends lettre poste Toulon sous A. B. 999 ».

» Dans les premiers jours d'août, je retirai cette lettre par laquelle on m'avisait de faire des propositions aux initiales S. H. 6. Le rendez-vous que j'avais sollicité à Monte-Carlo ayant été écarté, j'expédiai, le 12 août, le télégramme suivant adressé à S. H. 6 : « Demande 950.000. A Anvers préfère Bruxelles 16 août. Si acceptez, télégraphiez quel hôtel. A. B. 888 Toulon. »

» Je reçus comme réponse : « Prix semble indiscutable. Pourrai peut-être faire offres après avoir vu objets. Si consentez, venez Bruxelles. Si accord pas obtenu, rendrai frais de voyage. Logerai hôtel de l'Univers et de Suède. Demandez M. Talbot. Télégraphiez réponse S. H. 6. » Le même jour, je répondis par le télégramme sur lequel j'apposai distraitement ma signature.

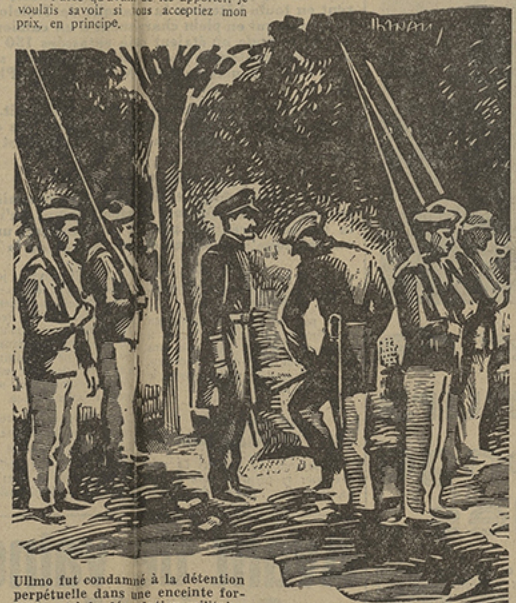
» Le samedi 17 août, descendu à Paris à l'hôtel Moderne, je pris à 12 h. 40 le train pour Bruxelles. Là, je descendis à l'hôtel de l'« Espérance », voisin de la gare sous le nom d'Ubzac ; puis je demandai par téléphone à l'hôtel de « L'Univers » si M. Talbot s'y trouvait. Sur réponse affirmative, je m'y rendis tout de suite.

Le mystérieux Talbot

» Lorsque j'entrai dans la chambre de Talbot, celui-ci demanda tout de suite si j'avais les documents. Je répondis négativement, et la conversation continua ainsi :

— Pourquoi ne les avez-vous pas apportés ?

— Parce qu'avant de les apporter, je voulais savoir si vous acceptiez mon prix, en principe.



Ullmo fut condamné à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire.

— Comment voulez-vous que je fixe un prix si je n'ai pas vu les documents?

— Par le simple exposé que je vous en fais, vous devez comprendre leur extrême valeur. Si vous étiez « technique », vous comprendriez tout de suite.

— Je ne suis pas « technique », je ne suis qu'un intermédiaire. Je ne fais qu'acheter pour revendre, et avant d'acheter, il faut que je sache si je puis revendre. Et puis, ce prix ! Comment pouvez-vous demander 95.000 francs ?

— Je vous ai télégraphié 950.000 fr.; jamais je n'accepterais 95.000 francs pour des documents d'une telle valeur.

— C'est une erreur de la dépêche... Voyons, voulez-vous 450.000 francs ?

— Est-ce une offre ferme ?

— Non, je ne puis, n'étant qu'un intermédiaire.

» Bref, nous nous séparâmes sans avoir rien conclu ; mais il fut convenu que je rentrerais à Paris et que Talbot me télégraphierait à l'hôtel de la « Néva », sous le nom d'Ubzac, pour me dire si oui ou non l'affaire pouvait se traiter. »

A ce point pathétique des aveux, le juge l'arrêta :

— Pour amorcer Talbot, ne lui auriez-vous pas livré au moins un document ?

— Comment voulez-vous que je fixe un prix si je n'ai pas vu les documents?

— Par le simple exposé que je vous en fais, vous devez comprendre leur extrême valeur. Si vous étiez « technique », vous comprendriez tout de suite.

— Je ne suis pas « technique », je ne suis qu'un intermédiaire. Je ne fais qu'acheter pour revendre, et avant d'acheter, il faut que je sache si je puis revendre. Et puis, ce prix ! Comment pouvez-vous demander 95.000 francs ?

— Je vous ai télégraphié 950.000 fr.; jamais je n'accepterais 95.000 francs pour des documents d'une telle valeur.

— J'affirme, répondit Ullmo, de la façon la plus absolue, que je n'ai emporté avec moi, à Bruxelles, ni documents ni copie d'aucune sorte, ni photographies, que je n'ai rien dit qui pût fournir un renseignement utile.

» Je sais l'importance de ce que j'affirme là, et je déclare que si j'avais livré quelque chose, je le dirais, et serais heureux de pouvoir le dire. Mais je répète que je n'ai rien livré, et seul à savoir ce qu'il y a eu, je vous jure qu'il n'y a rien eu, rien !

» Je suis un misérable, je me fais horreur à moi-même. C'est l'opium qui m'a conduit là, l'opium qu'une femme de Toulon, Marcelle Joujou, m'a appris à fumer quand j'avais vingt ans. »

Pour la belle Lison

Ullmo ne disait pas toute la vérité. Certes, l'opium en annihilant sa volonté, en pervertissant son sens moral, a facilité l'accomplissement du crime : mais il n'en a pas été la cause. Ullmo a trahi pour un motif banal ; pour procurer de l'argent à une maîtresse insatiable, à la belle Lison, qui domine le procès comme elle a dominé la vie d'Ullmo.

Il l'avait connue en 1905 ; c'était une des nombreuses « petites alliées » qui, de tout temps, ont donné à la galanterie de notre premier port de guerre un caractère si particulier, à la fois bohème et rangé. Leur liaison commença par ces curiosités blessantes d'un passé détesté, qui flottent toujours dans l'atmosphère des malsaines amours.

Il l'aima, au point de lui sacrifier son penchant pour le jeu, de lui aliéner sa liberté, puisqu'il vint habiter avec elle la villa « Gléglé ». La femme parachèvera l'envoûtement de l'opium dont ils se grisent tous deux.

Mais Lison est coûteuse. Elle aime voyager ; ils vont traîner leur bonheur et leur vice en Suisse, à Monte-Carlo. Ajoutez le casino, le théâtre, les voitures, les toilettes, l'opium (150 francs par mois). Le maigre budget annuel de 2.000 francs fond comme par enchantement, et Ullmo a dévoré depuis longtemps les 70.000 francs de l'héritage paternel.

Alors, pour ne pas perdre Lison, il revient au jeu qu'il avait quitté pour elle. Il court à Monte-Carlo, à San-Remo ; une déveine acharnée, implacable, le poursuit.

Dans un sursaut d'énergie, il essaie de se libérer de sa passion, de sauver ainsi son honneur et sa vie, mais son effort devait rester inutile et vain. La tentation se glissait en lui... il était perdu ! Peu à peu l'idée monstrueuse germa dans son cerveau affaibli par l'opium ; elle devait s'y développer jusqu'au jour fatal où, commandant par intérim le contre-torpilleur *Carabine*, il s'empara des documents secrets pour les photographier.

Le conseil de guerre de Toulon se montra implacable. Après trois audiences, dont deux huis-clos, malgré l'émouvante plaidoirie de Me Antony Aubin, qui montra son client accablé de la triple fatalité de l'opium, de l'amour et d'une hérédité lourde, Ullmo fut condamné, le 22 février, à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée, et à la dégradation militaire.

A ce châtiment il s'en ajouta un dernier, le plus terrible de tous, qui, celui-là, l'atteignit et le déchira jusqu'au plus profond de son être ; la sécheresse de cœur de Lison. Au huis-clos, où elle fut entendue comme témoin, elle montra un cœur détaché et une mémoire libre ; sa déposition terminée, elle passa près d'Ullmo, indifférente, comme l'inexorable destin.

Ile du Diable, pour les géographes, Rocher-Noir, pour les bagnards, l'avant-dernière demeure des traîtres est séparée du monde extérieur de la « Grande Terre », de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni, par la double barrière de la mer et des requins.

Ullmo y vécut de longues heures vides, sous un soleil implacable, essayant, par la lecture, de disputer son cerveau à l'étreinte de l'hébétude et à la hantise du remords, ce fantôme atroce, qui avait la figure de la perfide Lison.

Par une indiscrétion de gardiens, il connut la déclaration de guerre et, ce soir-là, il s'attarda plus que de coutume à respirer l'air du large, sur le banc situé devant sa case.

La guerre ! Une fibre secrète vient de tressaillir en lui. Certes, les hommes lui ont arraché ses galons et brisé son sabre, mais ils n'ont pu ni briser les liens de la tradition, ni arracher de son cœur le souvenir de son passé de marin.

Que deviennent, dans la bataille, ces chers bateaux auxquels il appartint lorsqu'il quitta le *Borda* ? Le *Duguay-Trouin*, le *Pothuau*, le *Gueydon*, l'*Achéron*, qui lui révéla Saigon : l'arroyo chinois encombré de sampans, les flamboyants en fleurs et, rue Catinat, toutes ces femmes blanches ou jaunes, si mincées sous leurs robes de soie légère : le *Gaulois*, et enfin *La Carabine*, le contre-torpilleur qu'il commanda en second.

La fièvre le gagne, la lourde fièvre guyanaise. La Guyane ? Allons donc, il n'est jamais allé en Guyane ! La trahison, le conseil de guerre, la dégradation, ça n'est point vrai, ce n'est qu'un horrible cauchemar. Mais c'est la guerre, voyons, cette guerre pour laquelle il s'est préparé depuis l'Ecole. Il va se battre comme les camarades...

...Il est bien à son poste de commandant, à son banc de quart. Devant lui, en contrebas, le timonier est penché sur son compas.

La *Carabine* est le cinquième dans la ligne de file de l'escadrille des huit contre-torpilleurs qui, silencieux, glissent sur l'eau noire de la Penfeld, en y laissant de chaque côté, des filets d'eau phosphorescente.

Les dernières lumières de Brest s'éteignent derrière lui. Mais oui, de Brest. Il a quitté Toulon, son Toulon aveuglissant d'opium et d'amour. Son chef d'escadre s'était aperçu du danger qu'il y courait et l'a éloigné à temps.

Les yeux fixés sur le feu rouge du bateau qui le précède, il commande de cette voix brève, un peu cassante, qui lui valut quelques inimitiés en temps de paix, mais qui doit être celle des chefs, les soirs de combat.

— La barre à droite.

A bâbord, le feu bleu de la rade-abri. Les premières vagues. Quelques lumières sur les falaises noires. Au loin, le mur de la nuit. Les minutes s'écoulent lentes, mais sans heurts, comme d'un sablier. Quand le sablier sera vide, ce sera l'ennemi. Une lame déferle ; on vient de doubler la pointe Saint-Mathieu. Des signaux à éclats piquent soudain le ciel, y écrivant leur mystérieux appel.

L'ennemi ! Ullmo crispe ses mains à la rambarde.

— L'ennemi à trois milles... signale le chef de file.

— Les machines à cent tours... Armez les marteaux, commande Ullmo.

La crécelle du sans-fil maintenant. Un timonier lui tend une note :

L'amiral envoie : « L'escadrille s'opposera à l'entrée dans le Four de l'escadre des croiseurs allemands, pour permettre au convoi d'Amérique de pénétrer dans le goulet. Chacun fera son devoir !

» Vive la République ! »

...Soudain, une main s'abat sur son épaule, et la voix du gardien brise l'enchantement magnifique de son rêve de guerre et de gloire.

— Ullmo... il est temps de rentrer dans votre case !

(*Illustrations d'HANAU.*)



Pour se reposer de traverser les murs Bourvil se plonge dans les ondes...

QUI oserait prétendre que Bourvil n'a pas de bonnes lectures ?

Entre deux prises de vues du *Passe-muraille*, qu'il tourne actuellement au studio des Buttes-Chaumont, nous l'avons trouvé plongé dans la *Semaine Radiophonique*.

— Je ne me souviens jamais des jours ni des heures de mes émissions, c'est bête hein ? Heureusement, j'ai le journal et tous les programmes.

Le Passe-muraille c'est, on s'en souvient, la merveilleuse aventure, imaginée par Marcel Aymé, d'un brave homme qui se découvre soudain l'étrange faculté de traverser sans peine murs et cloisons.

C'est ainsi que, l'instant d'avant, nous avons pu voir Bourvil — qui incarne ce héros — apparaître soudain dans la cabine des mannequins d'un grand couturier ! On imagine la scène.

C'est Jean Boyer qui met le film en scène en double version française et anglaise. Bourvil — qui interprète les deux versions — a pour partenaire la très jolie vedette britannique Joan Greenwood. La distribution comprend encore les noms de Raymond Souplex, Marcelle Arnold, Gérard Oury et O'Brady.

Il faut dire que Marcel Aymé avait d'abord manifesté une certaine méfiance en apprenant que son *Passe-muraille* allait être porté à l'écran. Il avait fait, précisément, des réserves quant à Bourvil qu'il imaginait mal dans la peau de son héros: Léon Dutilleul. La projection des premières scènes tournées l'a fait changer totalement d'avis ; l'auteur de *La Jument verte* a découvert ici, comme nous le ferons nous-mêmes, un nouveau Bourvil, et s'il reste encore hésitant à autoriser l'exploitation du film sous le titre initial de son roman, les réalisateurs espèrent bien le convaincre définitivement lors de la projection du film terminé.

SUR LE VIEUX PORT personne ne veut croire à l'arrestation définitive de l'étrange monsieur Jo

MARDI dernier, à Marseille, sur le coup de trois heures du matin, des inspecteurs de police faisaient irruption place du Prado, dans le quartier de la Pointe-Rouge, où un déchargement clandestin de cigarettes américaines, venant d'Italie par la mer, avait été signalé.

Dans la brume légère qui montait du Vieux-Port, ils aperçurent soudain une longue voiture noire stationnant tous feux éteints, dans laquelle se tenaient quatre individus suspects. Les policiers les appréhendèrent aussitôt et, prenant leur place dans l'auto, se dirigèrent en toute hâte vers la calanque de Callelongue. Là, ils tombèrent en plein chargement d'un camion de marque allemande où étaient déjà entassées 150 caissettes de carton contenant chacune 50 cartouches, soit au total 75.000 paquets de « Pall Mall » et de « Philip Morriss ».

Non loin du camion, une Talbot stationnait. Le point rouge d'une cigarette allumée indiquait que quelqu'un se trouvait au volant. La portière s'ouvrit et une voix demanda :

— Eh bien ! qu'est-ce qui se passe ?

— Police ! répondit simplement le commissaire qui commandait l'expédition, en même temps qu'il coinçait la portière avec son pied et qu'il mettait un pistolet automatique sous le nez du conducteur de la Talbot.

Levant les bras, l'homme descendit en souriant sans répondre. C'était Jo Renucci.

Le policier ne put retenir un mouvement de surprise. Ainsi il venait de « piquer » la main dans le sac celui que, dans le milieu, on a depuis dix ans surnommé le « Roi de l'Alibi ».

La carrière de « Monsieur Alibi »

Ce surnom, Jo Renucci l'a mérité pour la première fois, à Paris, lors de l'affaire du Plaza-Athénée. Il arrive, ce jour-là, à convaincre les enquêteurs — malgré les témoignages de plusieurs employés de l'hôtel qui le reconnaissaient formellement — qu'un « trou » de trois minutes dans son emploi du temps ne lui avait pas suffi à s'emparer des huit millions volés, dont personne, du reste, ne retrouva jamais trace.

Jo Renucci se trouvait également avec le député de Raulin-Laboureur, le soir de février 1940, où celui-ci fit l'objet de l'attentat qui causa la mort de sa secrétaire Rosa Nemirowsky. C'est lui, encore, qu'on arrêta six mois plus tard, à la suite de la mitraillade, dans un passage souterrain des environs de la place Champerret, du convoi funèbre du gangster Mario Costa. Faute de preuves, il fut presque immédiatement relâché. Entre temps, il avait été interrogé par le juge Delattre, d'Arras, sur ses relations avec Dordain et de Récy. Mis hors de cause, il obtint un non-lieu définitif en novembre 1949.



Une des rares photographies de Jo Renucci. Le roi des trafiquants de la cigarette américaine ne fume que des « bleues ».

Un cheveu sur la langue

Etant donné ses antécédents, personne à Marseille, du quartier de la Bourse et du Théâtre, dans les bars de la rue de Tour et au « Cintra », ne croit que « Jo » restera longtemps enfermé. Le seul fait que deux de ses complices, authentiques policiers niçois, aient été incarcérés à la prison (fantaisiste) des Baumettes, vient encore renforcer leur manière de voir.

— Ça ne fait pas sérieux, cette histoire ! assurent les initiés, parmi lesquels se classent en tête les Guerrini, rivaux spectaculaires de toujours des frères Renucci.

Noël Renucci lui-même, qui connut d'humbles débuts chez l'imprimeur Moullot, mais que tout le monde, dans sa ville, considère comme un caïd d'une autre trempe que son frère, n'a pas levé le petit doigt pour sortir « Jo » du « trou ».

— Il a peut-être un cheveu sur la langue (Jo Renucci est bègue), le collègue, dit-il, mais il n'a pas la langue dans sa poche et il saura bien, à défaut d'alibi, trouver le moyen de se faire élargir.



Ce moyen, Jo Renucci, déjà, l'a trouvé. Par l'organe de son avocat habituel, il a fait savoir qu'il n'était pour rien dans le trafic de cigarettes, qu'il essayait tout bonnement sa voiture lorsqu'on l'avait appréhendé et qu'en conséquence, il demandait sa mise en liberté immédiate, au moins provisoire.

La Presse
journal français rédigé par des français pour des français !

Avant de vaincre en Corée, Monclar

voulait battre en duel le général Vincent

TANDIS que le général Monclar prend contact à Tokio, avec le général Mac Arthur, pour préparer l'entrée en ligne du bataillon français de Corée, un autre général — moins connu — coule, sur la Côte d'Azur, des jours paisibles.

C'est le général Vincent que Monclar provoqua en duel, peu avant son départ de France. Le général Vincent avait écrit dans la presse d'extrême-gauche un article jugé injurieux par le général Monclar et celui-ci lui envoya aussitôt ses témoins. Mais le général Vincent manœuvra promptement en retraite et déclara...

PAR LE TROU DE LA SERRURE

Déformation professionnelle

LA vaste salle du cinéma Rex, sur les boulevards, est pleine ce matin d'un curieux public.

Les producteurs du film Trois Télégrammes *ont eu l'heureuse idée d'inviter tous les petits télégraphistes de Paris (ils sont plus de deux mille !) à venir applaudir aux aventures du jeune héros du film, André Letourneur, un télégraphiste précisément, qui a perdu les trois télégrammes qu'on*

50 ANNÉES D'IMPRIMERIE & DE PUBLICITÉ
PAR DRAEGER
EXPOSITION GALERIE ROYALE : 11, RUE ROYALE • PARIS

CONCOURS
du Coucou Chantant
ORGANISÉ DANS UN BUT DE VASTE PROPAGANDE
Remplacez les traits par des lettres pour trouver le nom d'un Général : D - G - - - - E
Les lecteurs qui trouveront le nom de ce Général recevront contre remboursement au prix EXCEPTIONNEL de 1850frs un superbe COUCOU CHANTANT, façade bois sculpté, oiseau chantant les quarts et les demies accompagné des modulations du bec sur le bord de la cage, livré avec bulletin de Garantie. Ecrivez de suite
LES ARTISANS SUISSES Ser. D. P. ANNEMASSE (Haute-Savoie)

NOUVELLE CAPITALE DE L'OR